



Pour une paix juste et durable !

Solidarité avec la résistance des travailleuses et travailleurs d'Ukraine !

Trois longues années de guerre et de destructions à moins de 1200 km de Paris

Depuis trois ans, l'intolérable agression de Poutine contre l'Ukraine sème la mort, la désolation et la destruction. Plus de 10 millions d'ukrainiennes et ukrainiens, un quart de la population, se trouvent sur les chemins de l'exil dont un tiers de déplacés intérieurs et deux tiers de personnes qui ont trouvé refuge à l'extérieur du pays, principalement au sein de l'UE. L'immense majorité de ces réfugiés est originaire des régions de l'Est de l'Ukraine, ce qui démontre l'ineptie de la propagande poutinienne qui faisait passer les populations de ces régions comme attendant d'être libérées par l'armée russe. Les habitants des régions sous occupation qui n'ont pas pu partir sont soumis à une intense politique assimilationniste, sommés de prendre des passeports russes. Pour rappel, c'est depuis 2014 que l'Ukraine subit les affres de l'annexion d'une partie de son territoire.

Les forces russes continuent les attaques sans discernement en ciblant les infrastructures civiles. La capacité de production électrique ukrainienne est réduite de moitié, la Russie occupe la centrale nucléaire de Zaporijia en instrumentalisant le risque de provoquer un accident nucléaire majeur.

La guerre impacte fortement les enfants et hypothèque leur avenir : destruction des écoles, cours suspendus à chaque alarme de bombardement, vol et déportation de près de 20 000 enfants d'Ukraine en Russie.

Solidarité syndicale française

Cela fait trois ans que la résistance de la population ukrainienne, celle en particulier de nos camarades syndicalistes, est soutenue avec résolution et détermination par la famille syndicale internationale.

En France la CFTD, la CGT, FO, la CFE-CGC, la CFTC, l'UNSA, Solidaires et la FSU ont constitué une intersyndicale dès les premiers jours du mois de mars 2022.

En juin 2022, le premier convoi partait pour l'Ukraine pour acheminer des biens de première nécessité et remettre aux confédérations syndicales ukrainiennes, la FPU et la KVPU, deux camionnettes utilitaires neuves que les organisations syndicales ukrainiennes utilisent pour distribuer l'aide humanitaire aux travailleuses et travailleurs et aux populations civiles, à proximité de la ligne de front.

En janvier 2023, un second convoi de deux poids lourds acheminait vers l'Ukraine plus d'une centaine de palettes de matériels divers (machines à laver industrielles, matériel de chauffage, générateurs électriques, matériel de soin et d'hygiène, biens de première nécessité).

Un troisième convoi a rejoint l'Ukraine début juillet 2024 acheminant le matériel électrogène qui doit permettre de mieux faire face aux destructions d'infrastructures civiles. Ce convoi comprenait des convertisseurs, des accumulateurs, des groupes électrogènes et des générateurs.

Les organisations syndicales françaises poursuivront ces efforts aussi longtemps que durera l'agression impérialiste russe contre l'Ukraine.

Le soutien des syndicats français ne s'arrête pas à l'organisation d'aide humanitaire. Nous sommes solidaires avec les confédérations syndicales ukrainiennes FPU et KVPU qui s'opposent à l'adoption d'un code de travail ultralibéral et contraire aux engagements européens et internationaux du pays en matière des droits sociaux et des libertés syndicales. Ensemble nous luttons pour construire un présent et un avenir où les droits des travailleurs ne soient pas sacrifiés sur l'autel de la guerre, mais deviennent un pilier essentiel de la reconstruction.

Quelle paix en Ukraine ?

Pendant que les gouvernants russes et américains agitent les nationalismes et développent leurs stratégies, les populations ukrainiennes et russes subissent les destructions de la guerre.

Le peuple Ukrainien, attaqué sur son sol par la Russie, est le premier à vouloir ardemment la paix. Mais elle ne peut pas lui être imposée de l'extérieur, en validant l'agression militaire et l'occupation de leur pays. Rien ne doit se discuter et se faire sans les Ukrainiens. Du sort de l'Ukraine dépend aussi celui de l'Europe qui ne peut donc être écartée des discussions. Concernant l'application du droit international l'ONU doit aussi faire partie des négociations. Une paix durable ne peut résulter d'un Yalta entre les États Unis et la Russie sans les premiers concernés et au mépris du droit international. L'intersyndicale demande l'organisation d'une conférence de paix sous l'égide de l'ONU associant toutes les parties prenantes du conflit en cours.

L'intersyndicale appelle à un processus de paix qui fasse immédiatement cesser les combats et qui permette le retour des réfugiés chez eux ; un processus de paix qui s'inscrit dans le respect du droit international et non dans le droit du plus fort.

L'intersyndicale appelle également à empêcher le pillage des ressources minières ou agricoles ukrainiennes pour qu'elles restent la propriété du peuple ukrainien et lui permettent d'assurer son développement futur.

L'intersyndicale française de solidarité avec l'Ukraine appelle à participer aux initiatives unitaires organisées en France, notamment à la marche pour l'Ukraine, **le dimanche 23 février 2025 à Paris au départ de la place de la République à 14 heures.**

Solidarité avec l'Ukraine qui résiste !

Solidarité avec les travailleuses et travailleurs d'Ukraine !

Non à la guerre de Poutine ! Troupes russes hors d'Ukraine !

Libertés en Russie et au Belarus !

Pour la construction d'une paix juste et durable en Ukraine !